



Face à la sécheresse, quelles alternatives ?

2018, une pluviométrie élevée mais mal répartie

En comparaison avec les 5 dernières années, 2018 a bénéficié d'une pluviométrie moyenne cumulée au 31 juillet relativement élevée, des précipitations supérieures à 2015 et 2017 sur la même période mais avec une répartition inégale dont les conséquences sont les suivantes :

- Sur les prairies, une absence de repousses qui conduit à une absence quasi-totale d'herbe disponible au pâturage depuis le 20 juin. La valorisation des repousses n'a pu se faire que sur les prairies temporaires fauchées précocement.
- Sur les ensilages de maïs plante entière, les maïs semés précocement ont généralement bénéficié de conditions propices à leur développement végétatif et ont subi un stress hydrique à partir de la floraison avec parfois pour incidence une mauvaise fécondation et un mauvais remplissage des grains. Les maïs semés tardivement ont fortement soufferts et les rendements devraient être fortement pénalisés.

Quelles mesures peuvent être mise en place pour tenter de s'adapter à cet épisode de sécheresse ?

→ Dans les troupeaux allaitants

Dans le cas de **vêlages très précoces de septembre et octobre**, il faut alimenter suffisamment les vaches pour maintenir leur état et avoir un colostrum de qualité.

Dans le cas de **vêlages de fin d'automne et de début d'hiver**, les veaux mâles devraient déjà être sevrés, et si les veaux femelles ne sont pas encore sevrés il est souhaitable de le faire rapidement. Une fois sevrés, les veaux femelles doivent avoir accès à une ration équilibrée (fourrages de bonne qualité et concentrés adaptés aux fourrages) et dont les apports permettent au minimum 500 g/j de croissance (objectif : 700g/j). Pour les vaches, qui ont à ce stade des besoins relativement faibles, de la paille et un litre aliment liquide pour 10 kg de paille ou 2 kg de concentrés sont suffisants.

Pour des **veaux nés de janvier à mi mars**, il est possible de sevrer les veaux afin de limiter l'amaigrissement des vaches (les veaux peuvent être sevrés dès 6 mois à condition qu'ils pèsent au minimum plus de 270 kg et consomment 2 kg d'aliments par jour). Pour les veaux mâles visez un poids minimum de 350 kg pour leur commercialisation.

Pour des veaux nés après la mi-mars, les vaches qui sont encore suitées, il est nécessaire de les nourrir fortement afin de limiter leur tarissement. Selon vos stocks en fourrages, du foin pourrait être distribué à volonté ou alors de la paille avec 3 à 4 kg de concentrés.

Pour les **génisses sevrées et les génisses de 18 mois**, il est important de garder un certain niveau de GMQ afin de ne pas pénaliser le gabarit adulte. Un apport de foin ou d'enrubannage à volonté et de concentré rationné est nécessaire.

Quant aux **génisses de 30 mois** gestantes, la conduite dépendra de la date de vêlage. Pour celles vêlant après novembre, il est possible de restreindre l'alimentation jusqu'à 2 mois avant vêlage.

Il est nécessaire de préparer la génisse au vêlage en concentrant la ration en protéines et en énergie. Du foin et de l'enrubanné de bonne qualité peuvent être suffisants tout comme de la paille mélassée et des concentrés.

→ Dans les troupeaux laitiers

Les silos d'ensilages sont ré-ouverts depuis plusieurs semaines et les vaches sont revenues à leur ration hivernale de production depuis la mi-juin, sans gros décalage, sauf cas particulier, par rapport à une année normale.

Dans la majorité des élevages laitiers les stocks fourragers avant les récoltes d'ensilages de maïs, composés des ensilages de maïs 2017 et des récoltes d'herbe 2018, étaient corrects.

C'est dans les systèmes « maïs » que la situation est la plus critique. En effet, les ensilages récoltés il y a quelques jours ont, pour la plupart, soufferts des conditions climatiques de cet été, leur rendement et leur valeur sont souvent détériorés. Dans ces élevages, les récoltes étant en grande partie réalisées, il est urgent de faire un premier **bilan fourrager « quantitatif »** de l'herbe et du maïs conservés avec son conseiller. Ce bilan permet de mettre en œuvre rapidement les actions nécessaires pour palier à un éventuel déficit fourrager cet hiver ou au printemps prochain :

- Anticiper les réformes,
- Mettre de la paille pour alimenter les animaux à moindre besoin et réserver les meilleurs fourrages pour les vaches en production,
- Conserver des céréales pour compléter les rations,
- Acheter du maïs sur pied pour faire de l'ensilage de maïs grain humide,
- Commander des coproduits « énergétiques » (pulpes de betteraves, corn gluten, ...). Attention, les achats risquent d'être compliqués et les prix vont monter, envisager plusieurs solutions et vérifier le rapport « qualité/prix » avant de s'engager.
- Prévoir l'implantation de méteils « précoces » cet automne en dérobé pour une récolte au printemps prochain.

→ Pour les prairies

Même si les conditions climatiques redevenaient favorables à la pousse de l'herbe, les prairies ne seraient pas exploitables avant 3 à 5 semaines. Préserver le potentiel de repousse des prairies est essentiel pour ne pas pénaliser la production de fourrage à venir et si les conditions le permettent de bénéficier d'un pâturage automnal. Ainsi, il est essentiel de ne pas surpâturer les prairies actuellement très rases et de tout mettre en œuvre pour leur assurer un redémarrage rapide dès les premières pluies en concentrant les animaux sur une parcelle que l'on accepte de « sacrifier ».

En revanche, le fort déficit hydrique a entraîné la mort de certaines espèces prairiales dans le couvert. Un sursemis peut alors être pertinent pour éviter que ces vides ne soient colonisés par des espèces indésirables. On choisira dans ce dernier cas des espèces agressives et rapides d'implantation telles que le ray-grass, trèfle blanc ou encore trèfle violet.

Retrouvez notre dossier « spécial sécheresse » sur www.alyse-elevage.fr